INFORMATIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE CERTAINS DÉFIBRILLATEURS AUTOMATISÉS EXTERNES (DAE) PHILIPS

Les DAE Philips (1 000 000 installés dans le monde dont près de 40 000 en France) contribuent quotidiennement à sauver des personnes victimes d'arrêt cardiaque. En délivrant un choc électrique au cœur, le DAE constitue en effet la seule thérapie à appliquer.

Afin d'assurer le bon fonctionnement permanent de l'appareil, tous les DAE Philips bénéficient de procédures d'auto-tests réguliers (journaliers, hebdomadaires et mensuels). Cet appareil électronique, d'une durée de vie moyenne de 10 ans, peut cependant connaître une défaillance ponctuelle liée au vieillissement d'un composant électrique. Dans cette situation, l'appareil pourrait ne plus être en état de fonctionner.



Philips, qui n'a enregistré, à ce jour, aucun incident ayant entraîné quelque dommage que ce soit, a néanmoins décidé d'informer les propriétaires de certains modèles de DAE de l'éventualité de cet événement.

Les appareils concernés sont les DAE Philips HeartStart FRx (modèles 861304 et 861305) fabriqués entre le 2 janvier 2005 et août 2012 et les DAE Philips HeartStart HS1 (modèles M5066A, M5067A, M5068A) fabriqués entre le 12 septembre 2005 et août 2012.

Référez-vous aux deux étiquettes positionnées au dos de l'appareil pour connaître le type de votre DAE, son modèle et sa date de fabrication.





Si l'appareil émet une séquence de trois bips lors d'un auto-test, celui-ci doit être examiné par Philips afin de garantir son fonctionnement.

Pour cela, **contactez Philips au 0825 00 50 08 (appel gratuit sauf surcoût éventuel selon opérateur)** afin d'obtenir une assistance technique.

1125 210x297 PHILIPS Rappel DEFIB.indd 1